



# FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

## DECISION

Affaire suivie par : Florent SEYRAL

SERVICE SPORT SANTÉ

### N°D2023-40-SPSA

### OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DU BASSIN D'INITIATION DE FUMEL VALLÉE DU LOT

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2018A-21-SPSA en date du 08 février 2018 relative aux tarifs d'utilisation du bassin d'initiation de Fumel Vallée du Lot ;

Vu la décision n°D2022-67-SPSA en date du 14 avril 2022 concernant l'aménagement des tarifs du bassin;

Vu le fonctionnement du bassin d'initiation qui suit le rythme scolaire du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin de chaque année ;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les tarifs du bassin d'initiation ;

Considérant l'intérêt de proposer une offre plus diversifiée aux usagers : Encadrement pédagogique ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,

1°) - De fixer les tarifs du bassin d'initiation comme suit :

Forfait annuel = du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin

Forfait ½ année = du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin

<b>AQUAGYM</b> 1 séance/semaine 2 séances/semaine 1séance/semaine en couple	Forfait annuel 100 € ou Forfait ½ année 60 € Forfait annuel 160 € ou Forfait ½ année 90 € Forfait annuel couple 160 € ou Forfait ½ année couple 90 €
<b>COURS BÉBÉS NAGEURS, JEUX AQUATIQUES, 4 NAGES</b>	Forfait annuel 100 € pour 1 enfant Forfait annuel 90 €/enfant pour 2 enfants Forfait annuel 80 €/enfant pour 3 enfants Forfait ½ année 50 €/enfant
<b>ASSOCIATIONS</b>	50 €/heure
<b>ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES</b> Communautaires Hors Communauté Fumel Vallée du Lot	38 €/heure 46 €/heure

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)

**AR Prefecture**047-200068930-20230302-D2023\_40\_SPSA-AR  
Reçu le 14/03/2023

<b>COLLÈGES</b>	<b>2 €/séance/collégien</b>
Aquaphobie (Cycle de 10 séances dans l'année scolaire)	Forfait annuel 50 €/personne
Encadrement pédagogique	25€/heure

2°) – D'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 02 mars 2023



Le Président,  
CAMINADE Didier

Certifié exécutoire le : 14 mars 2023

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 14 mars 2023

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)